

1083 Mézières

**Préavis du Comité de direction de l'Association Scolaire Intercommunale du
Jorat
(ci-après ASIJ)
au Conseil intercommunal**

N° 01/ 2023

Comptes 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes 2022 de l'Association Scolaire Intercommunale du Jorat.

Ils sont établis conformément au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, ainsi qu'aux directives du Département des institutions et relations extérieures.

Résultats

Les comptes laissent apparaître les résultats suivants :

Charges :	CHF	7'629'427.09
Revenus :	CHF	575'980.25
Montant à la charge des communes :	CHF	7'053'446.84

L'exercice comptable 2022 est impacté pour la première fois par les charges de fonctionnement liées au collège Gustave-Roud et ceci pour cinq mois. Quant aux charges liées à l'amortissement de cet objet, elles pèseront sur les comptes 2023.

Cette année se caractérise également par la montée des taux d'intérêt. Nous étions habitués ces dernières années à signer des emprunts avec des taux inférieurs à 1% pour des durées supérieures à 10 ans. Cela a changé. Ce facteur a poussé le Comité de direction à consolider une avance à terme pour Gustave Roud un peu plus rapidement que planifié.

Afin d'être en conformité avec la loi, une prise en charge des élèves de 7 et 8 H inscrits aux réfectoires a dû être mise en place. Ceci a été fait en collaboration avec l'APERO à qui l'ASIJ sous-traite cette prestation pour les nouveaux réfectoires de Savigny et Carrouge, et qui lui est refacturée aux coûts réels. L'ASIJ a également dû investir dans le système informatique qui gère les différents paramètres liés à la prise en charge des élèves. Ce système, « Ma Cantine », gère entre autres, les versements pour les achats de repas pour une partie des réfectoires et les annonces d'absence aux parents. Tout cela n'était pas prévu dans le budget et engendre des coûts considérables pour l'ASIJ. Une participation des parents a été ajoutée au prix des repas pour les frais de surveillance ainsi qu'une somme unique de CHF 25.00 lors de l'inscription.

Ce sont ces trois points qui influencent de manière plus marquée les résultats 2022. Pour le reste, il y a relativement peu de différence avec le budget.

Pour 2022, le montant à la charge des communes de l'ASIJ est inférieur de CHF 309'543,16 à celui budgété de CHF 7'362'990,00

Les charges sont en augmentation de CHF 596'505.35 et les revenus en augmentation de CHF 129'020.07 par rapport à 2021. Les charges à répartir augmentent de 7.10% par rapport à 2021.

Au 31.12.2022, le total des emprunts de l'ASIJ était de CHF 55'250'000 en augmentation de CHF 5'585'000.00 par rapport à l'exercice précédent. Ceci est inférieur par rapport à la planification du Comité de direction.

Un prêt de CHF 460'000.00 a été remboursé. Un prêt de CHF 8'000'000.00 a été signé sur 8 ans avec un taux de 1.30 % pour Gustave-Roud. Le taux moyen des intérêts pour les prêts de l'ASIJ est de 0.543 % fin 2022 (0.434 % en 2021).

Voici les principaux comptes méritants une remarque :

101.3001.00 Jetons de présence (CD)

Quelques évènements particuliers ont donné un peu plus de travail au Comité de direction. La fin des travaux, l'aménagement et l'inauguration de Gustave-Roud ou la recherche d'une nouvelle boursière par exemple. Mais cela est resté inférieur au budget.

102.3001.00 Jetons de présence (CI)

Le budget prévoyait quatre séances du Conseil intercommunal, seulement deux ont eu lieu. Il y a eu également moins d'heures effectuées par les commissions que celles prévues au budget.

103.3001.00 Jetons de présence (CET)

Le budget prévoyait 4 séances du Conseil d'établissement, 3 ont eu lieu.

110.3189.00 Honoraires et frais divers

Les frais d'honoraires ont été principalement utilisés pour la vérification des comptes par la fiduciaire et pour de l'assistance juridique dans un litige concernant les transports. Le montant de CHF 2'500.00 a été payé par l'ASIJ suite à un recours perdu concernant les transports.

220.3220.00 Intérêts des emprunts

Avec une différence de CHF 41'054.54 par rapport au budget, c'est l'une des principales charges supplémentaires qui affectent ces comptes 2022. Cette augmentation s'explique par la consolidation des deux avances à terme suivantes. La première fin octobre 2022 de CHF 13'000'000.00 à 0.47% alors que le budget prévoyait CHF 12'000'000.00 fin septembre à 0.35%. La seconde de CHF 8'000'000.00 à 1.3% fin mai alors que le budget prévoyait CHF 13'000'000.00 début novembre à 0.75%. Pour la deuxième, au regard de la montée rapide des taux

d'intérêt, le Comité de direction a préféré consolider plus vite que prévu, afin de limiter les dégâts si les taux continuaient à augmenter.

350.3010.00 Traitement du personnel exploitation Raffort

Par suite d'un arrêt maladie de notre concierge titulaire, l'aide-concierge a fait davantage d'heures pour le remplacer. Une partie a été récupérée via les indemnités d'assurances. M. Gomes, nouveau concierge de Gustave-Roud a travaillé un mois au Raffort pour se former

350.3114.00 Achat de produits de nettoyage / Bâtiment du Raffort

Il y a un dépassement de CHF 6'435.15 sur ce poste dû à l'achat d'une autolaveuse avec accessoires pour CHF 9'312.45 contre CHF 2'000.00 au budget L'ancienne autolaveuse a été reprise par l'entreprise Blanc pour CHF 1'615.50. Comme les produits phytosanitaires ne sont plus utilisés par l'ASIJ, une désherbeuse électrique à brosse métallique a été acquise. Elle sera également utilisée pour Gustave-Roud.

350.3141.00 Entretien du bâtiment Raffort

Les frais d'entretien du bâtiment sont supérieurs au budget de CHF 14'733.41. Les causes principales sont les suivantes. Remise en état terrain de foot pour CHF 4'371.55, rénovation des marquages des aires de sport extérieures CHF 4'566.50, diverses réparations par le sanitaire (changement de robinetterie, réparation fuites, etc.) CHF 7'675.60, réfection parking, arrêt bus et divers (goudronnage) pour CHF 36'631.10. Les frais de nettoyage courants du collège du Raffort qui affectent ce compte se montent à CHF 211'530.25 (y compris les grands nettoyages d'été).

350.3186.00 Assurances de choses

Le rabais de 15% sur les primes ECA explique principalement la différence de ce poste.

350.4272.10 Location APERO / Bâtiment du Raffort

Le loyer de l'APERO a été perçu du 01.01.22 au 31.07.22 avant son déménagement au collège Gustave-Roud.

351.3522.11 Location petits collèges

Les loyers des classes et locaux qui n'accueillaient plus de classes à la rentrée scolaire d'août ont été payés du 01.01.22 au 31.07.22.

352.3141.00 Installation, entretien et nettoyages structures provisoires

Participation au démontage du toit des Portacabines pour CHF 3'295.60. L'autre moitié étant à la charge de la commune de Jorat-Mézières.

352.4363.01 Recettes diverses / Structures extérieures

La vente des Portacabines donne un revenu de CHF 7'500.00 pour l'ASIJ. L'autre moitié étant au bénéfice de la commune de Jorat-Mézières.

353.3141.00 Entretien du bâtiment de Servion

Les frais d'entretien du bâtiment sont inférieurs au budget de CHF 16'894.64. Les frais de nettoyage courants du collège des Gollies qui affectent ce compte se montent à CHF 140'173.70 (y compris les grands nettoyages d'été). Il y a également pour CHF 3'661.80 de frais de nettoyage spéciaux dont la plus grande partie fait suite à des actes de vandalisme. Dans les autres dépenses, on peut mentionner la pose d'un coffre extérieur de rangement pour CHF 3'966.60 (au budget), l'achat de huit tapis de gym pour CHF 3'074.65 (pas au budget). Il y a aussi eu la pose de tôles plates pour la protection des bas de façades pour CHF 3'765.10. La moitié de cette somme a été prise en charge par l'entreprise JPF.

355. Bâtiment Carrouge

Globalement, les charges avaient été extrapolées de manière plutôt prudente pour ce nouveau bâtiment, il est donc normal d'avoir des écarts significatifs pour ce poste. Les charges sont inférieures de CHF 106'323.65 et les revenus, constitués majoritairement par le remboursement d'une partie du salaire de M. Gomes, mesure d'initiation au travail de la caisse de chômage supérieure de CHF 11'031.55.

355.3010.00 Traitement du personnel

Un poste d'aide-concierge a été mis au budget, mais pas utilisé. Le salaire du mois de mai est sur le Raffort, où M. Gomes, notre concierge a commencé à se former.

355.3124.00 Chauffage

La consommation de plaquettes a été très inférieure au budget, due à un automne et début d'hiver avec des températures clémentes.

355.3141.00 Entretien du bâtiment

Les principaux frais pour ce poste sont les nettoyages pour CHF 84'072.84 pour 5 mois. Par suite d'une erreur de facturation, la somme de CHF 16'887.35 charge indument ce poste. Cette somme nous sera ristournée sur l'année 2023.

500.3188.00 Transporteurs indépendants

Les charges sont supérieures de CHF 25'761.47 par rapport au budget. La raison en est la facture pour l'élaboration des horaires 2021-2022 facturée en 2022, en lieu et place de 2021, pour CHF 74'097.60. Pour le reste le budget est bien suivi.

510.3112.00 Achat de mobilier

Seulement 24 chaises pour Savigny ont été achetées pour CHF 4'631.95. La réserve n'a pas été touchée.

510.3116.00 Achat d'équipement et matériel spécialisé

La différence positive de presque CHF 8'000.00 s'explique en partie parce que la licence à CHF 1'200.00 pour les télévisions du réseau d'information a finalement été prise dans le préavis de Gustave-Roud. Les chaussons pour le mur d'escalade prévus pour CHF 3'200.00 ont été comptabilisés sur le secondaire au 520.3116.00. Pour info, ce montant aurait bien dû être sur le 510, car chaussons pour les primaires de Gustave-Roud.

510.3653.00 Activités culturelles et sportives

Après la période COVID, les activités culturelles et sportives ont retrouvé leur niveau d'avant.

510.3654.00 Hygiène, santé et prévention

Pas d'action spéciale santé et peu de frais dans le renouvellement des pharmacies de classe.

510.4510.00 Remboursement État

Participation de l'État de Vaud pour les élèves requérants d'asile CHF 1'690.00 et forfait élèves intégrés COES (classes officielles d'enseignement spécialisé) pour CHF 10'000.00. Pour info, l'année dernière, ce poste avait été comptabilisé sous le 510.4512.00. La différence pour ce poste est principalement due à la diminution des élèves requérants d'asile par rapport aux années passées.

510.4512.00 Subsidés et rétrocessions

Uniquement des subsides pour des camps

512 Devoirs surveillés

Comme pour 2021, bon rapport entre les dépenses et les rentrées pour un poste très difficile à prévoir.

520.3116.00 Achat d'équipement et matériel spécialisé

Le budget de ce poste a été dépassé de CHF 15'711.95. La principale raison est l'achat de 9 supports pour écrans interactifs et accessoires pour CHF 33'833.95 alors que 6 étaient prévus au budget pour CHF 15'961.00. L'achat de 9 {erreur libellée grand-livre} écrans interactifs a totalisé CHF 20'206.30 alors que le budget prévoyait 6 écrans pour CHF 15'000.00. Le comité de direction a approuvé cet investissement de 9 écrans et supports, car les tableaux interactifs / beamers de ces salles étaient totalement inutilisables. Comme expliqué plus haut, les chaussons pour le mur d'escalade, prévus au 510.3116.00 pour CHF 3'200.00 ont été comptabilisés sur ce poste ce qui participe à son dépassement. On peut encore noter l'achat d'une nouvelle perceuse à colonne pour les travaux manuels pour CHF 3'012.00

520.3152.00 Entretien du mobilier, de l'équipement et du matériel spécialisé

À noter une facture de CHF 1'549.00 pour la réparation d'instruments vandalisés durant les vacances d'été. Notre assurance a remboursé CHF 1'349.00.

520.3185.00 Honoraires médecins et dentistes

Nous avons eu quelques problèmes avec les facturations des médecins dentistes et avons dû faire corriger plusieurs notes d'honoraires. L'ensemble des honoraires est ensuite réparti entre primaire et secondaire par rapport au nombre de classes. Le budget prévoyait le point de facturation à CHF 1.00 mais celui-ci est resté à CHF 0.95 pour 2022.

520.3522.00 Dérogations d'enclassement

Les charges sont inférieures de CHF 9'591.70 par rapport au budget. Avec des coûts annuels pouvant aller jusqu'à CHF 4'000.00 par élève (sport/art étude) ce poste reste toujours difficile à prévoir et le Comité de direction reste prudent.

520.3653.00 Activités culturelles et sportives

Même remarque que pour le primaire.

520.4510.00 Remboursement État

Uniquement la participation de l'État de Vaud pour les élèves requérants d'asile.

520.4512.00 Subsidés et rétrocessions

Participation du Canton pour les camps ainsi que pour les sports facultatifs.

521.3060.00 Indemnisation et remboursement de frais

Frais de surveillance Le Pavillon (Savigny) et Gustave-Roud via l'APERO, CHF 44'675.15. Participation aux frais de surveillance du Raffort via la Chenille Gourmande CHF 3'600.00. Subventions pour les repas, si pas 30 minutes à la maison CHF 23'058.00, en augmentation.

521.3111.00 Achat de matériel

Frais unique d'achat de matériel pour le réfectoire de Savigny CHF 9'867.25. Mon Portail-Ma cantine forfait mise en œuvre + licence CHF 10'043.05.

521.3180.00 Achat des repas

Pour le réfectoire du Pavillon à Savigny, l'ASIJ encaisse les repas aux parents et les achète au traiteur. Ce poste est donc compensé par le 521.4350.00 qui est la participation des parents (repas, inscriptions et participation aux frais de surveillance).

521.3522.00 Location de salle

L'ASIJ loue depuis la rentrée d'août le réfectoire du Pavillon. Pour 2022 cela représente une charge de CHF 2'731.50 pour quatre mois.

530.3512.01 Participation Fondation Mérine et ASIPE

Participation à des frais exceptionnels pour des nouveaux bureaux à la fondation Mérine en plus des coûts habituels pour CHF 2'373.34. Ces frais exceptionnels n'étaient pas connus lors de l'élaboration du budget.

Préavis 2022 avec une demande de crédit

Préavis No 01/2022, « Demande de crédit de CHF 55'000.00 TTC pour le remplacement du tracteur du Collège du Raffort ». Ce préavis boucle avec des dépenses pour CHF 52'800.00

Évolution du coût de l'élève ASIJ

Pour information, voici le tableau des coûts par élèves depuis la création de l'ASIJ. Ce montant est un coût moyen de l'élève ASIJ

Exercice	Charges	Revenu	Charges communes	Nb élèves	Coût par élève	
2013	5 762 474,77	85 993,45	5 676 481,32	1 526	3719,84	
2014	5 471 560,49	217 189,31	5 254 371,18	1 503	3495,92	
2015	5 691 157,19	208 552,20	5 482 604,99	1 534	3574,06	
2016	5 871 673,41	367 898,36	5 503 775,05	1 571	3503,36	
2017	6 589 749,54	306 042,70	6 283 706,84	1 546	4064,49	
2018	6 744 791,94	420 793,45	6 323 998,49	1 572	4022,90	selon comptes
2019	6 807 555,23	437 441,99	6 370 113,24	1 609	3959,05	
2020	7 156 199,07	728 080,32	6 428 118,75	1 621	3965,53	
2021	7 032 921,74	446 960,18	6 585 961,56	1 686	3906,26	
2022	7 629 427,09	575 980,25	7 053 446,84	1 750	4030,54	
2023	9 717 760,00	675 760,00	9 042 000,00	1 762	5131,67	selon budget

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Comité de direction de l'ASIJ a l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIJ

- vu le préavis N° 01/2023 du Comité de direction du 05 avril 2023;
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DÉCIDE

D'accepter les comptes de l'exercice 2022 et d'en donner décharge au Comité de direction de l'ASIJ.

Au nom du Comité de direction



Le Président
Etienne Cherpillod



La Secrétaire
Fabienne Blanc

Préavis adopté par le Comité de direction dans sa séance du 05 avril 2023

Délégués responsables : Jérôme Porchet, Michel Godat et Etienne Cherpillod

Annexes :

- *comptes 2022*
- *bilan 2022*
- *répartition des frais*
- *liste des élèves de l'EPS au 01.10.2022*